

Forêt communale de Gouvioux

Révision d'aménagement 2025 – 2044
Présentation du document d'aménagement

Envoyé en préfecture le 24/12/2024
Reçu en préfecture le 24/12/2024
Publié le 9 JAN. 2025
ID : 060-216002790-20241219-151_2024_2-DE



Décembr
2024



Processus d'aménagement forestier

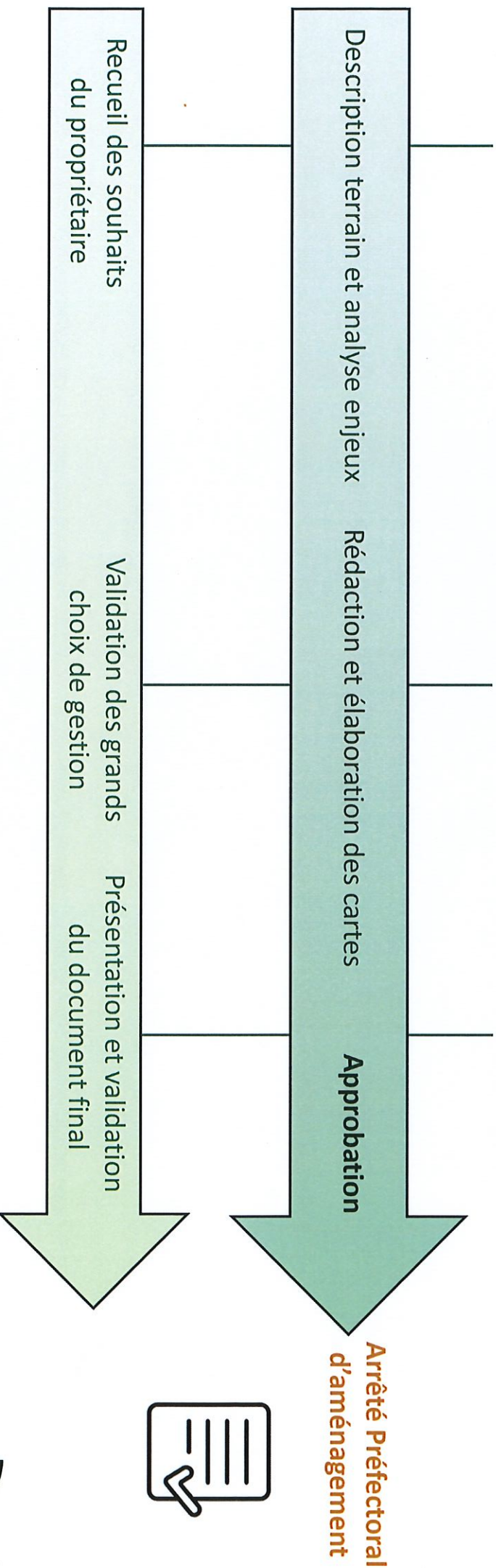
Envoyé en préfecture le 24/12/2024
Reçu en préfecture le 24/12/2024
Publié le 24/12/2024
ID : 060_2190719_2024_2-DE



Novembre 2023

Juillet 2024

Décembre 2024



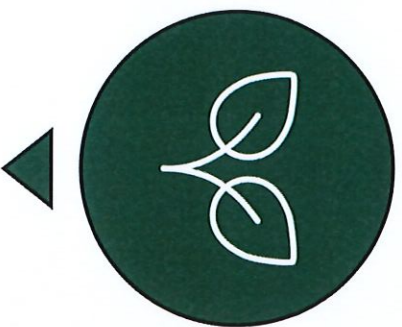
Le PNR (Parc Naturel Régional) Oise Pays de France et les ABF (Architectes des Bâtiments de France) de l'Oise ont été consultés et associés à l'ensemble de cette démarche.



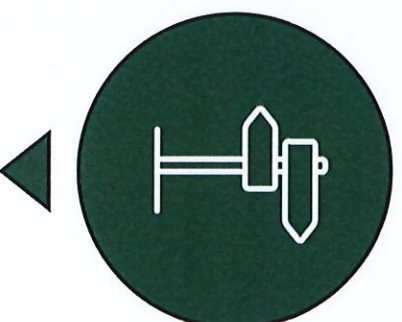


Contenu et objectifs de l'aménagement forestier

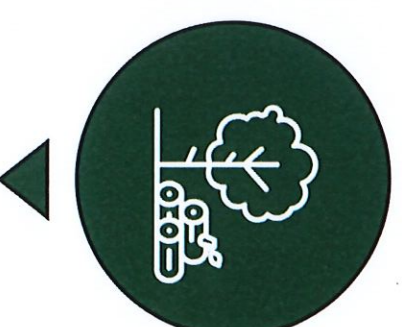
Envoyé en préfecture le 24/12/2024
Reçu en préfecture le 24/12/2024
Publié le 09 JAN 2025
ID : 060-216002790-20241219-151_2024_2-DE

**Analyse du milieu naturel
et du contexte socio-
économique**



**Objectifs et propositions
de gestion**



Programme d'action





Sommaire

- Axe n°1 : Une stratégie foncière ambitieuse
- Axe n°2 : Un programme d'accueil du public orienté vers la promenade de proximité
- Axe n°3 : Une biodiversité patrimoniale précieuse, à maintenir et améliorer
- Axe n°4 : Amorcer le renouvellement dans le massif tout en conservant les perspectives paysagères
- Bilan financier prévisionnel
- Questions réponses



Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le 09 JAN. 2025



ID : 060-216002790-20241219-151_2024_2-DE

Axe n° 2 : Un programme d'accueil du public orienté vers la promenade de proximité



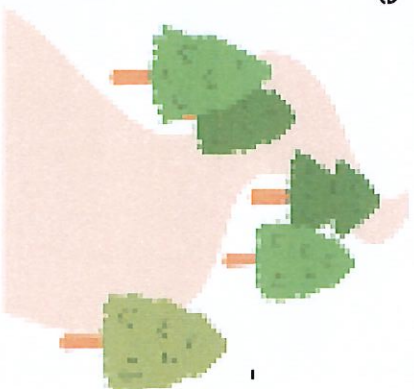
Constat :

- Forêt périurbaine appréciée : Bois des Bouleaux et Bois des princesses **proches habitations et d'infrastructures publiques.**
- **18,5 km de chemins** souvent non référencés
- **Signalétique et mobilier** (borne, panneau) **en fin de vie**
- **Etat sanitaire inquiétant : 90% des Chênes** échantillonnés présentent des signes de dépérissement



Plan d'actions :

- **Sécurisation des chemins, routes et habitations :** surveillance annuelle et abattage ciblé → **2 à 3 jours chiffrés par an**
- **Entretien des linéaires de chemin :** fauchage, nivellement des nids de poules, hersage de la piste équestre → chiffrage annuel sur la base de l'aménagement passé
- **Balisage de 13,1 km** de chemins de randonnée communaux : remplacement des bornes, peinture → Chemin n°1 / 3 / 4
- **Projet d'inscription de ces chemins au PDIPR** → subvention pour la matérialisation de ces parcours par la Fédération Française de Randonnée Pédestre





555900

555900

- Axes empruntés par le public**
- Axe itinérance intraparcellaire
 - Chemin agricole
 - Chemin balisé
 - Luyon
 - Route
 - Forêt Communale de Gouverieux
 - Monuments historiques B0
 - Périmètre de 500m autour des MH
 - Sites inscrits

Axe n° 3 : Une biodiversité patrimoniale précieuse, à maintenir et améliorer



Constat :

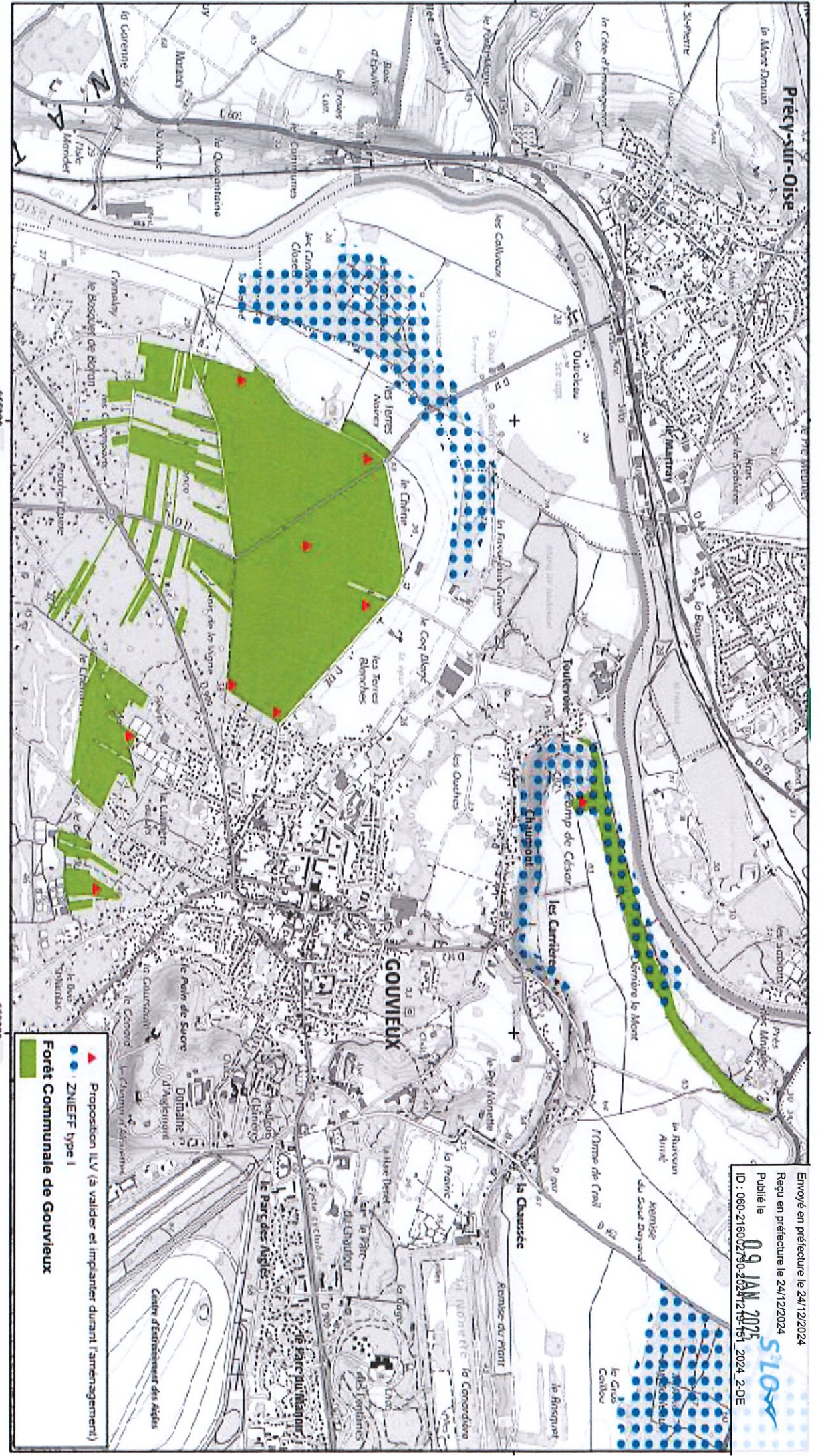
- **Zonage spécifique :**
 - ZNIEFF de type 1 : « Coteaux du Camp de César à Gouvieux »
 - Site d'intérêt écologique fort: « n°18 - Camp de César » de la Chartre du PNR
- Des études préexistantes sur le territoire communal :
 - CBNBl en 2005
 - PNR en 2009
- **Corridor écologique** entre la forêt de Chantilly et la vallée du Thérain : **forte pression des cervidés**
- **Complémentarité écologique** avec le marais Dozet



Plan d'actions :

- Installation d'une trame vieux bois : installation de 4,5 ha d'îlots de vieillissement
- Conservation de bois mort au sol essentiel à l'hivernage du crapaud commun et de la grenouille rousse
- **Sécurisation des entrées de carrières** du Camp de César afin de maintenir les gîtes à chiroptères → actions contractuelles
- **Maintien des milieux ouverts** : pelouses, éboulis → actions contractuelles, chantiers nature





▲ Proposition ILV (à valider et implanter durant l'aménagement)
● ZNIEFF type I
 Forêt Communale de Gouvieux



Axe n° 4 : Amorcer le renouvellement dans le massif tout en conservant les perspectives paysagères

Constat :

- Peuplements vieillissants et dépérissant : ancien taillis sous futaie avec des réserves en chênes pédonculés sensible au changement climatique
- Seulement 2,5 ha de surface entamée en régénération lors du précédent aménagement
- Surface en production réduite à 155 ha
- Inscription de la forêt dans les entités paysagères du PNR et en site inscrit

→ Besoin d'améliorer la résilience des peuplements, les diversifier pour tendre vers une forêt mosaïque

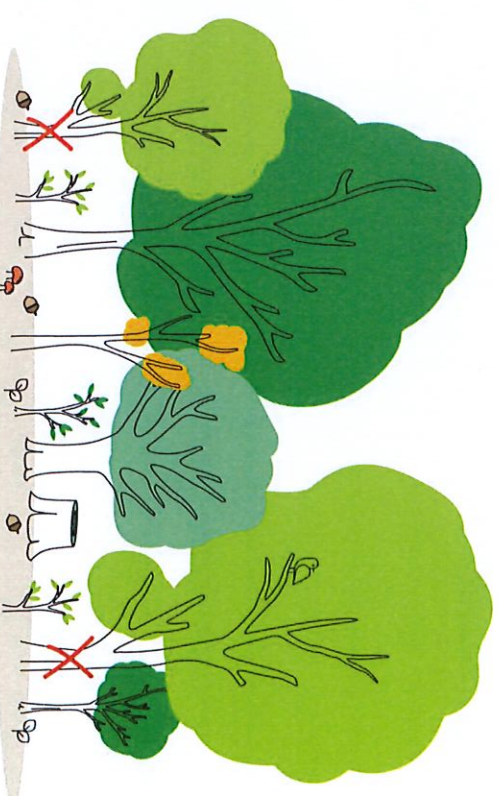




Axe n° 4 : Amorcer le renouvellement dans le massif tout en conservant les perspectives paysagères

Plan d'actions :

- Mise en place du **traitement irrégulier** sur la surface en production
- **Structuration et étagement** des lisières du massif
- Programme de coupes et travaux biennuel afin d'obtenir un **équilibre financier** entre recettes et dépenses sylvicoles
- Valorisation du **recru naturel existant** et installation de **nouvelles essences** de production adaptées au climat futur (éligible au fond France Nation Verte)
- Programmes cadencés par l'installation de **placeaux d'enrichissements** (environ 10 / programme de travaux)
- **Intégration paysagère** d'une nouvelle **place de chargement** : Bois de Bouleaux → éligible aux financements FEADER

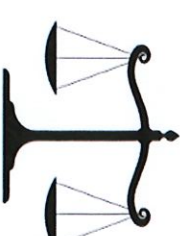


Bilan financier prévisionnel

Bilan financier annuel en euros de l'année	Prévisible	Passé*
Recettes bois (frais d'exploitation des bois façonnés déduits)	34 294 €	7 205 €
Recettes chasse		
Autres recettes		
Subventions et aides possibles	France Nation Verte ? FEADER ?	
Dépenses travaux sylvicoles	11 055 €	1 498 €
Dépenses travaux infrastructure	1 000 €	2 386 €
Dépenses travaux non sylvicoles	11 182 €	5 421 €
Frais de garderie (forêts de collectivités)	3 429 €	948 €
Contribution à l'ha (Forêts des collectivités)	372 €	
Bilan annuel	7 256 €	- 3 048 €
soit en €/ha/an sur surf. retenue pour la gestion	39 €/ha/an	- 26 €/ha/an
soit en €/ha/an sur surf. en sylv. de production	44 €/ha/an	- 27 €/ha/an

* Période du bilan passé : 2010 - 2024

- Equilibre financier entre recettes et dépenses sylvicoles
- Bilan positif lissé sur 20 ans.



Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le 09 JAN 2025

 SLO

ID : 060-21602790-20241219-151_2024_2-DE



Office National des Forêts

Merci pour votre attention.

Avez-vous des questions ?